

## Réseau recherche-action sur le mariage des enfants (CRANK)

### Réunion de recherche : Caractéristiques transversales du mariage des enfants – pour le renforcement de solutions holistiques et intersectorielles

27 novembre 2024

#### Points principaux

- **Une approche multisectorielle et des partenariats solides et coordonnés s'imposent pour éliminer les obstacles au changement des normes sociales et garantir que les politiques et les interventions à l'égard du mariage des enfants seront holistiques, durables et modulables.** Cela signifie qu'il faut :
  - **Tirer parti des partenariats existants et renforcer la coordination et l'efficacité intersectorielles** de manière à approfondir et à élargir l'impact, surtout dans le contexte actuel de financement instable et peu fiable.
  - **Recenser et mobiliser les parties prenantes pertinentes** – gouvernements, groupes de la société civile, prestataires de services, institutions, forces de l'ordre, services d'aide juridique, etc. – et les voies de mobilisation dès le début. Cela peut contribuer à assurer la mise en place d'un financement à long terme, d'aiguillages et de services de soutien pour favoriser l'éducation, les possibilités économiques, la santé, la sécurité et l'accès à la justice des filles. La création ou le renforcement d'un groupe de travail multisectoriel œuvrant à différents niveaux peut aider à répondre, par exemple, à des cas de réactions négatives, de violence conjugale ou de réintégration scolaire identifiés dans le cadre de l'intervention.
  - **Collaborer avec les pouvoirs publics** dès le début pour promouvoir une collaboration multisectorielle et aider les autorités à s'assurer de reproduire/élargir les petites interventions réussies dans d'autres régions et de financer les services de soutien pertinents.
  - **Mener des activités de sensibilisation qui ne se concentrent pas uniquement sur le mariage des enfants**, mais aussi sur la capacité d'action, l'autonomisation et la protection des filles. L'éducation et les établissements d'enseignement peuvent être d'excellents points de départ pour ce travail.
- **Le travail visant à changer les normes sociales et à mettre fin au mariage des enfants doit adopter une approche socioécologique, et les bailleurs de fonds doivent investir dans un tel travail.** Une approche sociologique allie des interventions synergiques aux niveaux individuel, interpersonnel, communautaire et systémique pour soutenir la capacité d'action des filles et diminuer le risque de réactions négatives. Ces interventions consistent notamment à :
  - **Renforcer les connaissances, la confiance et les compétences des filles et des femmes, notamment en ce qui concerne les moyens de communiquer, de négocier et de proposer des alternatives au mariage des enfants.** Ainsi, les filles et les femmes ont une meilleure capacité individuelle et collective à résister aux normes sociales, car elles savent *ce qu'elles veulent* (leurs aspirations, p. ex., rester ou retourner à l'école) et *comment l'obtenir* (leur capacité d'action, p. ex., par la négociation avec les parents ou le mari). À cet égard, il peut être efficace d'utiliser des programmes/boîtes à outils adaptés à l'âge (y compris pour l'orientation de carrière et la formation au leadership) dans des espaces sûrs, des groupes de femmes ou des centres de santé.

- **Sensibiliser les parents et les maris/partenaires aux déséquilibres de pouvoir genrés, à la masculinité positive et à la parentalité bienveillante.** Cela peut aider à améliorer les relations, la solidarité et le soutien en faveur de l'autonomisation, de l'éducation et de la santé et des droits sexuels et reproductifs (SDSR) des adolescentes. Le fait de constater l'évolution des mentalités de leurs parents peut encourager les filles à accroître leurs ambitions et leur capacité d'action au-delà du mariage des enfants. Le recours à des méthodes d'éducation ludique ou à des témoignages vidéo illustrant des comportements positifs peut aider à lancer ces conversations.
- **Sensibiliser les mères et leurs filles à la façon dont les normes, les connaissances, les compétences et la confiance en soi sont transmises d'une génération à l'autre.** Exploiter et renforcer le lien mère-fille en vue d'accroître le soutien parental envers l'éducation des filles fonctionne également. Cette approche peut renforcer la relation entre les mères et leurs filles, encourager les mères à soutenir l'éducation plutôt que le mariage de leurs filles (p. ex., elles pourraient demander à leurs filles d'étudier ou négocier avec leur mari) et ainsi renforcer la capacité des filles elles-mêmes à résister au mariage.
- **Collaborer avec des partenaires d'intervention et/ou des intermédiaires communautaires en tant que partenaires clés de la mobilisation des membres de la communauté (y compris les leaders religieux et communautaires, les hommes et les garçons) à l'appui des droits des filles.** Les groupes de femmes et le personnel de santé local, qui connaissent bien le contexte et les relations en place, peuvent contribuer de manière essentielle à favoriser un dialogue communautaire sur les inégalités de genre et le mariage des enfants. Ces personnes doivent se sentir en sécurité, bénéficier d'une formation et d'un financement appropriés et continus (y compris un accès à des stratégies fondées sur des données probantes et à un apprentissage adaptatif) et éviter de reproduire des normes préjudiciables. Il peut être utile d'avoir recours à des affiches axées sur les émotions et à des déclarations d'engagement public dans le cadre de ces discussions.
- **Ancrer les interventions de changement des normes sociales dans des « points forts » de la communauté, comme des groupes de femmes, et les associer aux pouvoirs publics de manière à favoriser des changements à long terme dans l'ensemble du modèle socioécologique.** Les groupes de femmes possédant une structure fédérée offrent une occasion de renforcer le leadership des femmes au moyen de séances sur mesures à chaque niveau. Ces groupes peuvent servir de point d'ancrage du changement au niveau communautaire et fournir une plateforme pour opérer des changements au niveau national et sur le plan des politiques et des systèmes. Dans ces espaces, les filles et les femmes peuvent concevoir le mariage des enfants autrement qu'en tant que vague norme sociale, identifier les besoins, les comportements et les craintes qui empêchent le changement et proposer d'éventuelles solutions – lesquelles peuvent ensuite être liées aux ressources et aux plans multisectoriels du gouvernement.
- **Le mariage des enfants est le plus important facteur de violence conjugale, et tous deux sont évitables.** Des actions à divers niveaux et dans différents secteurs s'imposent pour transformer les normes discriminatoires et aider les filles mariées à quitter une relation abusive en toute sécurité et à accéder à des alternatives positives. Plus précisément, il faut : élargir les possibilités d'éducation, en particulier l'accès des filles à un enseignement secondaire et à une éducation complète à la sexualité ; remettre en question les comportements et les normes discriminatoires, dont l'acceptabilité de la violence à l'égard des femmes et du mariage des

enfants ; et promouvoir l'égalité des genres et les droits économiques des filles, notamment leurs droits de succession et de propriété.

- **Il convient d'investir dans les données et les mesures, car il s'agit d'un important outil de plaidoyer.** Il convient notamment de mener des analyses sous-nationales, d'identifier les facteurs contextuels du mariage des enfants pouvant être transformés au niveau local et d'évaluer les méthodes qui fonctionnent pour pouvoir les reproduire à plus grande échelle.

## Introduction

**Annabel Erulkar**, chargée principale, Programmes internationaux, Population Council.

- De récentes données sur le mariage des enfants<sup>a</sup> ont été présentées lors du forum Initiative de recherche sur la violence sexuelle (SVRI) au Cap.
- Il y a 10 ou 15 ans, la majeure partie des efforts visaient à attirer l'attention sur le mariage des enfants et à démontrer les trajectoires et les conséquences négatives. Quelques études ont montré qu'il était possible de repousser l'âge de mariage et de soutenir les filles mariées ou ayant déjà été mariées. En bref :
  - On cherchait à montrer que le mariage des enfants a des conséquences négatives sur les filles et que la communauté internationale doit porter attention à cette question importante.
  - Les filles et les adolescentes ne sont pas seulement des « femmes en devenir ». Le mariage des enfants a un impact important sur la direction que prendra leur vie.
  - Les chercheur·se·s et les responsables de programmes œuvraient de manière relativement isolée.
- Depuis cette époque, notre point de vue sur le mariage des enfants s'est élargi. Nous nous concentrons fortement sur les rapports d'interdépendance entre le mariage des enfants et des domaines comme la violence à l'égard des femmes et des filles (VEFF), l'éducation, l'autonomisation économique, les possibilités économiques et les moyens de subsistance, la participation publique et la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR).
- Grâce à de premières données probantes, à des programmes novateurs et au plaidoyer et à la coordination d'organisations comme *Filles, Pas Epouses* et le CRANK, la communauté internationale s'occupe maintenant de la question et investit dans des mesures de prévention et d'intervention. Nous ne travaillons plus en vase clos.
- Voici ce qui doit désormais occuper notre esprit :
  - Mobiliser et coordonner les partenariats et catalyser la collaboration intersectorielle de manière à entraîner des répercussions plus profondes à plus grande échelle.
  - Travailler d'urgence en partenariat et établir une coordination multisectorielle efficace, étant donné le contexte mondial actuel caractérisé par un financement instable et peu fiable.

---

<sup>a</sup> Le terme « mariage des enfants » fait référence à toutes les formes de mariages ou d'unions, officiels ou non, dont au moins l'une des parties n'a pas 18 ans.

- Nous entrons dans une nouvelle phase de travail. Nous avons établi une base de données probantes, notre travail est plus nuancé et de nouveaux défis et questions nous attendent. Célébrons nos réussites et préparons-nous à répondre à ces nouvelles questions : Comment œuvrer dans les zones plus difficiles d'atteinte, comme les régions rurales, les zones propices aux conflits et les situations dangereuses ? Comment inclure le leadership de ces localités et communautés ? Comment accroître la portée des interventions ?
- Nos intervenantes représentant la prochaine génération de chercheur-se-s et de responsables de programmes sur le mariage des enfants. Elles travaillent de manière intersectorielle, renforcent notre impact et amplifient notre portée et nos réussites.

## **Enseignements tirés des données probantes : implications pour la recherche, la pratique et les politiques**

### **Étude des liens entre le mariage des enfants et la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR) et la violence à l'égard des femmes et des filles dans les États d'Ebonyi et de Sokoto, au Nigeria.**

Présentation de **Masturah Baba**, conseillère technique sur la santé sexuelle et reproductive des adolescent-e-s et responsable du projet « MOMENTUM Leadership national et mondial – Violence à l'égard des femmes et des filles » de Save the Children au Nigeria.

- Aperçu du projet :
  - Projet de quatre ans mis en œuvre par l'entremise de partenaires locaux dans deux États. Le projet visait le mariage des enfants, le recours précoce à la planification familiale et la violence conjugale.
  - Travail réalisé dans neuf communautés et 237 établissements de santé.
  - Objectif principal : renforcer la capacité des partenaires locaux, améliorer la disponibilité et l'utilisation de stratégies fondées sur des données probantes et favoriser l'apprentissage adaptatif, les partenariats intersectoriels et les collaborations pour remédier à ces problèmes.
- Approches techniques : réalisation d'une évaluation formative, laquelle a orienté la phase d'intervention :
  - Étude des normes sociales pour comprendre certains des facteurs du mariage des enfants, du recours précoce à la planification familiale et de la violence conjugale au moyen de l'Outil d'exploration des normes sociales ([SNET](#)).
  - Analyse comportementale appliquée de l'économie politique ([BF-APEA](#)) pour comprendre les meilleures façons de collaborer avec les leaders locaux.
  - Recours à l'outil d'évaluation intégré des capacités techniques et organisationnelles ([ITOCA](#)) pour les partenaires locaux.
  - Cartographie des prestataires de services liés à la violence basée sur le genre.
- Principales constatations de l'évaluation formative :
  - Les premières règles signalent qu'une fille est prête à se marier.

- Selon les parents et les communautés, le mariage est un mécanisme servant à protéger la virginité de leurs filles.
- Les parents considèrent que les filles ont une valeur économique inférieure à celle des garçons et leur accordent moins d'importance.
- Dans l'État de Sokoto, les familles considèrent que le mariage renforce les liens entre les familles, ce qui encourage le mariage des enfants (la situation est différente dans l'État d'Ebonyi).
- Les décisions liées à la fertilité sont normalement prises par le partenaire/mari, et les prestataires de soins de santé demandent aux femmes si elles ont le consentement de leur partenaire pour solliciter des services et des produits de planification familiale.
- Il existe une préférence en faveur des garçons.
- Les personnes qui cherchent à obtenir des produits de planification familiale à la clinique ou dans la communauté sont perçues comme des personnes aux mœurs légères.
- Les stratégies d'intervention s'appuyaient sur les constatations de l'étape formative :
  - Le projet est vaste : il agit à tous les niveaux du modèle socioécologique.
  - **Approche multisectorielle** : des groupes d'intervention multisectorielle ont été créés ou remis sur pied au niveau des États et des administrations locales. Ces groupes comportaient des membres du personnel de divers secteurs – santé, aide juridique, tribunaux, services sociaux, forces de l'ordre, autonomisation économique, organisations de la société civile et pouvoirs publics – pour répondre aux répercussions de l'intervention (p. ex., des cas de réactions négatives, de réintégration scolaire, etc.).
  - **Interventions communautaires** : ces interventions visaient le mariage des enfants, les déséquilibres de pouvoir dans la communauté (en tant que causes profondes de la VEFF), la communication au sein du couple (en réponse à la violence conjugale) et les groupes féminins d'épargne et de crédit (pour remédier à la violence économique).
  - **Interventions dans les établissements de santé** : des contrôles, une aide psychologique et des orientations ont été fournis.
  - **Interventions institutionnelles et de plaidoyer** : ces interventions ont été menées conjointement.
- Interventions « [Choix, Voix, Promesses](#) » et interventions visant la SSR des adolescent·e·s :
  - **Niveau individuel** :
    - La composante « Choix » visait les adolescent·e·s de 10 à 14 ans. Un programme composé de conversations en petits groupes, d'apprentissage par l'expérience, de réflexions, d'exercices et de devoirs à la maison a été utilisé pour promouvoir des comportements respectueux de l'égalité des genres et renforcer la capacité des adolescent·e·s à parler avec leurs parents et à réaliser leurs rêves.

- Les interventions de SSR étaient axées sur les adolescent·e·s de 15 à 19 ans, l'amélioration des résultats en matière de SDR, les méthodes contraceptives modernes et les conversations avec les partenaires/maris (voir les détails plus bas).
- **Niveau interpersonnel** : la composante « Voix » se caractérisait par un travail auprès des parents de jeunes adolescent·e·s au moyen de séances distinctes. Des exemples de comportements parentaux positifs sur vidéo ont été utilisés en amont d'un entretien dirigé. L'entretien visait à promouvoir des processus décisionnels respectueux de l'égalité des genres à la maison et l'importance des filles au même titre que les garçons.
- **Niveau communautaire** : la composante « Promesses » se caractérisait par un travail auprès des leaders et des membres de la communauté. Des affiches axées sur les émotions ont été utilisées pour lancer des conversations sur les comportements respectueux de l'égalité des genres, démontrer les impacts négatifs du mariage des enfants et rallier un soutien envers l'éducation des filles et le report du mariage. Cette composante a également favorisé la mobilisation et le plaidoyer de la communauté afin que les filles terminent au moins leurs études secondaires ou atteignent 18 ans avant de se marier.
- Des interventions ont été réalisées parallèlement pour favoriser la réflexion et la confiance en soi des adolescent·e·s et les encourager à discuter avec leurs parents.
- Des conversations sur la masculinité positive ont été organisées avec les maris/partenaires, notamment sur les moyens de soutenir leur jeune partenaire et d'adopter des méthodes de planification familiale.
- **Impact sur le mariage des enfants** :
  - Les interventions ont aidé plus de 2 800 personnes.
  - Résultat inattendu : des adolescentes ont exprimé leur souhait de retourner à l'école, en ont parlé avec leurs parents et ont obtenu leur soutien.
  - Des parents se sont engagé·e·s publiquement à maintenir leurs filles à l'école et à les laisser atteindre l'âge de 18 ans avant le mariage.
  - Des mariages qui étaient prévus ont été annulés. Les filles étaient plus aptes à prendre la parole et à négocier avec leurs parents. Dans certains cas, elles ont eu à demander l'aide du groupe multisectoriel en réponse aux réactions négatives du futur époux.
  - Les points de vue ont changé : les réponses aux enquêtes effectuées après l'intervention étaient différentes ; une majorité de personnes appuyaient le report du mariage au moins jusqu'à l'âge de 18 ans, mais certaines personnes demeuraient contre.
- **Composante de SSR des adolescent·e·s** :
  - Plus de 25 000 adolescent·e·s et jeunes ont bénéficié de conseils.
  - Une formation a été offerte au personnel de santé (par l'entremise des établissements de santé).
  - Le personnel de santé a mené des activités de sensibilisation auprès des communautés.

- Des séances de changement des normes ont eu lieu avec les adolescent·e·s et leurs partenaires.
- Des aiguillages vers certains services ont été fournis.
- Aucun produit de planification familiale n'a été distribué, mais des partenariats avec des fournisseurs ont été établis et un plaidoyer a été mené auprès du gouvernement pour accroître les services dans ces communautés.
- Résultats en matière de SSR des adolescent·e·s :
  - Meilleures connaissances de la SSR et des méthodes modernes de planification familiale.
  - Les mentalités ont évolué, mais la religion a été source d'une certaine résistance à la planification familiale.
- Facteurs de réussite :
  - Les intervenant·e·s étaient issu·e·s des communautés visées et leur expérience en matière d'éducation et du contexte a favorisé l'adhésion au programme.
  - Le recours à des espaces sûrs et à des boîtes à outils adaptées à l'âge et aux stades de vie a favorisé une réflexion et des discussions plus profondes entre les adolescent·e·s.
  - Le plaidoyer n'était pas uniquement centré sur le mariage des enfants, mais aussi sur la capacité d'action, l'autonomisation et la protection des filles, et avait l'éducation pour point de départ.
  - Tout au long du programme, les filles ont renforcé leurs capacités et ont été aiguillées vers l'équipe d'intervention multisectorielle, des institutions d'enseignement, des services d'aide juridique, etc.
  - Le travail a été réalisé en collaboration avec des acteur·rice·s et des partenaires de mise en œuvre au niveau local déjà en relation avec les parties prenantes clés et les communautés.
- Difficultés :
  - Répondre à la résistance : le changement des normes demande du temps et il est donc important d'avoir les ressources nécessaires pour assurer la mise en œuvre et la pérennité du projet.
  - Travailler dans des endroits isolés et dangereux : il a fallu changer d'endroit en raison de l'insécurité.
  - L'intégration de la SSR demande un soutien et des investissements continus, surtout là où aucun personnel de santé n'est présent pour animer les séances.
- Considérations pour l'avenir :
  - Le volet « Choix, Voix, Promesses » et le volet de SSR peuvent être intégrés à d'autres programmes, et leurs différentes composantes peuvent être mises en œuvre de manière isolée ou selon différentes combinaisons.
  - Il est important d'adopter une approche multisectorielle caractérisée par des partenariats solides et de recenser les parties prenantes exerçant une influence sur l'intervention et la vie

des filles, p. ex., les institutions d'enseignement et les groupes d'intervention (plan de sécurité).

- Il est important d'être souple et de s'adapter. La pauvreté s'est révélée être un problème clé et nous devons donc penser aux moyens de combler ce fossé économique, p. ex., en collaborant avec des organismes pouvant fournir des transferts monétaires sans condition.
- Dès la phase initiale, les filles ont pris la parole et ont décrit leurs expériences. Il est important de limiter les réactions négatives et de prioriser la sécurité des filles.

### **Normes sociales, voies vers l'éducation et portée d'intervention, avec un accent sur l'Inde rurale.**

Présentation de **Sushmita Mukherjee**, responsable du travail sur les normes sociales et la diversité, l'équité et l'inclusion de genre, Project Concern International, Inde.

- Le [projet Umang](#) (« Enthousiasme ») est un modèle/une initiative qui a été mis au point, testé et porté sur une plus grande échelle en Inde. Le projet abordait le mariage des enfants sous l'angle des normes sociales pour diverses raisons :
  - La question du mariage des enfants n'est pas nouvelle : des progrès ont été réalisés et la prévalence a même chuté à certains endroits.
  - Ces progrès ont connu un recul pendant la pandémie de COVID-19.
  - Aussi, nous devons comprendre les normes sociales qui sous-tendent le mariage des enfants, les raisons qui expliquent leur persistance et les raisons pour lesquelles les crises peuvent entraîner un recul des progrès.
- Contexte et recherche formative du projet Umang :
  - De nombreux projets d'autonomisation des adolescent-e-s et de mobilisation des parents ont été réalisés, mais il existe des lacunes.
  - Une recherche formative dans le Jharkhand a permis de relever des environnements porteurs et des points forts dans les communautés où ancrer les interventions à l'égard des normes sociales. Pour créer une intervention de changement des normes, **il faut un bon point d'ancrage** ; cette intervention **doit être dirigée par les communautés** (plutôt que par une ONG, et l'intervention ne doit pas se concentrer sur des changements à petite échelle).
  - **Les groupes de femmes** (souvent des groupes d'entraide soutenus par des programmes du gouvernement) jouent un rôle permanent. Aussi, **accroître la capacité d'action collective des femmes pourrait constituer un moyen de changer les normes liées au mariage des enfants**. Il importe d'examiner attentivement quelles sont leurs forces et faiblesses.
    - Les femmes – à titre individuel et les groupes de femmes – ont différentes forces et faiblesses.
    - Toute rupture de mariage est fortement stigmatisée. Il faut renforcer la **capacité collective** à résister à la stigmatisation et à présenter des alternatives au mariage, afin que la rupture soit perçue comme une expérience d'émancipation plutôt que l'inverse.
  - Jusqu'à 80 % des mères d'adolescentes se sont aussi mariées avant l'âge de 18 ans. En tant que victimes et survivantes, ce sont elles qui connaissent le mieux la norme. Les mères et leurs filles peuvent partager des liens étroits, mais les mères ne sont pas la source principale

d'information sur la santé menstruelle de leurs filles, ce qui témoigne d'un manque de confiance et de communication.

- Un modèle d'intervention en deux phases a été utilisé pour collaborer avec les groupes de femmes et agir à l'égard de la relation mère-fille. Ce modèle était axé sur :
  - **La transmission de normes et la communication intergénérationnelle** entre les mères et leurs filles.
  - Le renforcement de **la relation entre les mères et leurs filles**, de manière à renforcer le soutien parental envers l'autonomisation des adolescentes.
- Structure des groupes d'entraide : structure fédérée à trois niveaux, avec un leadership féminin à chaque niveau. Cela signifie qu'elles peuvent ancrer le changement au niveau communautaire et participer aux processus politiques et systémiques pour apporter des changements à tous les niveaux du modèle socioécologique.
- Objectifs et conception du projet Umang :
  - Renforcer les capacités des groupes de femmes en vue de créer des environnements favorables à l'éducation des adolescentes. Le modèle se compose de deux parties et s'appuie principalement sur les contributions des groupes de femmes.
  - Établir un modèle durable pouvant être mis en œuvre sur une plus grande échelle (par l'entremise d'une plateforme de groupe d'entraide).
  - Les partenariats avec les gouvernements de l'Inde et du Jharkhand ont été essentiels dès le début pour promouvoir la mobilisation politique multisectorielle et permettre aux pouvoirs publics de répliquer le projet à plus grande échelle dans d'autres régions.
- Conception de l'intervention : mobilisation modulaire au moyen de séances avec les groupes de femmes, selon la structure de leadership. Notamment :
  - Des séances de leadership avec les femmes leaders.
  - Des séances d'éducation ludique avec les femmes et les filles, pour lancer des discussions, apprendre comment communiquer, apprendre comment négocier et proposer des alternatives (p. ex., une bonne éducation permet de devenir une adulte en santé et productive).
  - Orientation de carrière pour les adolescentes et les parents.
- Évaluation et méthodologie (du projet pilote) :
  - La plupart des interventions visaient les groupes de femmes et les mères, et l'évaluation du projet pilote avait pour objectif d'examiner l'effet intergénérationnel – à savoir, comment les connaissances et les formations acquises par les mères ont été transmises aux filles et ont amélioré leur confiance en soi et leur estime de soi.
- Résultats :
  - Les opinions et connaissances des mères à l'égard du mariage des enfants ont changé (p. ex., l'idée selon laquelle les filles doivent se marier ou le fait que le mariage des enfants est interdit par la loi), ainsi que l'opinion des filles, qui ont constaté que leurs parents étaient favorables à des possibilités autres que le mariage des enfants.

- La capacité des filles à résister au mariage des enfants s'est améliorée. Elles avaient l'impression que leurs parents étaient contre le mariage des enfants et elles savaient **ce qu'elles souhaitaient faire et comment** y arriver (grâce à l'orientation de carrière).
- Les aspirations en matière d'éducation ont augmenté de 11,5 % chez les filles souhaitant étudier au moins jusqu'à la 12<sup>e</sup> année ; le nombre de filles se disant confiantes de pouvoir réaliser cette aspiration a augmenté de 25 % (la possibilité du mariage étant une option de moins en moins discutée dans la famille).
- Le soutien des mères envers l'éducation des filles s'est amélioré : des mères ont discuté avec le père et la famille, se sont opposées à un mariage et ont épargné pour soutenir leurs filles.
- **Apprentissage et recommandations :**
  - Créer des occasions d'offrir une bonne éducation et des conseils aux filles afin d'élargir leurs aspirations et de leur montrer comment les réaliser.
  - Comprendre les obstacles ; ne pas simplement concevoir le mariage des enfants en tant que vague « norme sociale » et plutôt identifier et éliminer les blocages, les comportements et les craintes qui empêchent les changements de se réaliser.
  - Le lien mère-fille est important, surtout lorsque les mères demandent aux filles de s'asseoir et d'étudier plutôt que de s'occuper (uniquement) des tâches domestiques.
  - Les interventions de changement de normes sociales doivent utiliser un modèle pouvant être reproduit à plus grande échelle, avec l'aide d'un financement accru. Cela signifie qu'il faut comprendre dès le début les moyens d'atteindre la communauté et les forces que possèdent déjà les autorités publiques, de manière à ne pas nécessiter de grands investissements qui ne pourront pas être maintenus par le gouvernement.
  - Il faut approcher les leaders et les personnes influentes de la communauté et obtenir le soutien des leaders religieux et communautaires.
  - Il importe de tirer profit des groupes de femmes pour faire connaître leurs choix et leurs exigences, lesquels pourront ensuite être liés aux ressources et aux plans du gouvernement.
- **Implications et opportunités :** collaborer avec les pouvoirs publics dès le début, pour garantir les aspects suivants :
  - Le modèle d'intervention peut être mis en œuvre via les structures gouvernementales, et peut donc être reproduit.
  - Vous pouvez vérifier les forces et les faiblesses des instances publiques.
  - Les liens avec les autres départements et administration, p. ex., les administrations de district, les autorités de l'éducation et de la protection de l'enfance.
  - La mobilisation multisectorielle (le modèle de convergence) signifie qu'on peut contribuer à la mise en œuvre des politiques, p. ex., en tenant compte à la fois des établissements scolaires, du transport, etc. Cela signifie également que le plan d'action multisectoriel est ancré dans les groupes de femmes, qui peuvent indiquer quels obstacles au changement des normes sociales nécessitent des ressources supplémentaires. Ce modèle a aussi permis de changer les normes communautaires.

- Le gouvernement peut reproduire le modèle à l'échelle de l'État, et une plus grande mobilisation des pouvoirs publics au niveau de l'État et au niveau local favorise une mise en œuvre de façon intensive des mesures politiques du modèle de convergence.

### **Violence conjugale à l'égard des adolescentes, avec un accent sur la prévalence du mariage des enfants et les facteurs au niveau des pays : implications pour l'élaboration de politiques.**

Présentation de **LynnMarie Sardinha**, département de la Santé sexuelle et reproductive et de la Recherche, Organisation mondiale de la Santé – Programme sur la procréation.

- La VEFF – surtout la violence conjugale et la violence sexuelle – constitue une violation des droits et un problème de santé publique majeur qui comporte des répercussions à court et à long terme sur la santé des femmes.
  - Près d'**une femme sur trois** a subi des violences physiques ou sexuelles de la part d'un partenaire ou d'un non-partenaire, ce qui correspond à 736 millions de femmes dans le monde en 2018. Dans la majeure partie des cas, il s'agissait de violence conjugale.
  - Des progrès ont été réalisés : la VEFF figure désormais au rang des priorités mondiales en matière de développement et de santé publique. L'une des cibles des Objectifs de développement durable (ODD) vise à éliminer toutes les formes de VEFF (en particulier les indicateurs 5.2.1 et 5.2.2).
  - Il est urgent de prévenir la violence conjugale, qui entraîne des conséquences graves sur les filles, les femmes, les familles et les sociétés. Pour éclairer les programmes et les politiques de prévention, nous devons comprendre les tendances nationales et régionales en matière de prévalence, ainsi que les facteurs pouvant perpétuer ou limiter cette violence.
- À partir d'une grande étude mondiale de la violence conjugale, notre étude s'est concentrée sur les estimations régionales et nationales de violence conjugale à l'égard des adolescentes de 15 à 19 ans. Elle examine le lien entre des aspects économiques, sociaux et politiques au niveau des pays (dont la prévalence du mariage des enfants) en tant que facteurs de la prévalence de violence conjugale au cours de la vie et au cours de l'année écoulée (récente).
- Variables contextuelles macro/au niveau des pays : il importe d'examiner ces données sous un angle socioécologique. De nombreuses études se sont penchées sur les facteurs de la violence conjugale et du mariage des enfants au niveau individuel et sur les liens entre ces facteurs, mais très peu de données témoignent de l'influence du contexte.
  - Facteurs liés à l'éducation et à l'emploi : éducation primaire, secondaire et tertiaire, et participation des femmes à la population active.
  - Facteurs économiques : groupes de revenu de la Banque mondiale, produit intérieur brut, indice de Gini.
  - Facteurs juridiques : droits économiques des femmes et lois sur la violence familiale.
  - Pratiques préjudiciables : le mariage des enfants.
- Méthodes : Base de données mondiale sur la prévalence de la VEFF :
  - Revue systématique, répertoires de données nationaux/internationaux, analyses de microdonnées des enquêtes démographiques et de santé.
  - Critère d'inclusion dans l'étude : études basées sur la population, représentatives au niveau national ou sous-national ayant recours à des mesures fondées sur les actes de violence.

- Estimations mondiales de la prévalence de la violence physique et/ou conjugale : la violence commence tôt dans la vie des filles :
  - 154 pays/zones possédant des données d'enquête sur la prévalence de la violence conjugale au cours de la vie ; 159 pays/zones possédant des données sur la prévalence au cours des 12 derniers mois ; 101 pays (prévalence au cours de la vie) et 150 pays (prévalence au cours de l'année écoulée) avec des métadonnées nationales.
  - On estime que près d'une fille sur quatre mariée, en couple ou ayant déjà été mariée âgée de 15 à 19 ans a déjà subi des violences physiques et/ou sexuelles de leur partenaire au moins une fois dans leur vie ; 16 % au cours des 12 derniers mois.
  - Puisque cette violence se produit à un si jeune âge, elle peut avoir des effets nuisibles profonds et durables. Elle doit être prise au sérieux en tant que problème de santé publique.
  - La violence conjugale entraîne des répercussions sur l'éducation, la santé, les relations et les perspectives à long terme des filles, et ces répercussions peuvent à leur tour limiter la capacité des filles à mettre fin à une relation violente.
- Aucune région n'est exempte de violence à l'égard des adolescentes, mais :
  - Les taux de prévalence les plus élevés sont en Océanie, en Afrique du Centre et de l'Est et en Asie du Sud. Dans de nombreuses régions aux taux élevés de violence conjugale, les taux de prévalence du mariage des enfants sont aussi élevés.
  - **Dans les régions aux taux de prévalence les plus élevés, l'écart entre la violence conjugale au cours d'une vie et celle au cours de la dernière année est faible, ce qui suggère que les adolescentes ont de la difficulté à mettre fin aux relations violentes.**
  - Le taux de prévalence de la violence conjugale peut être très élevé ; presque 50 % dans certains pays. Les taux de prévalence les plus faibles se trouvent en Europe et dans d'autres pays à revenu élevé.
- Les facteurs contextuels/au niveau du pays liés à la violence conjugale jouent un rôle important :
  - Les adolescentes de pays et de régions à faible revenu (et de régions touchées par un conflit) sont touchées de manière disproportionnée.
  - **Le mariage des enfants est le plus important facteur de violence conjugale.**
  - La proportion d'inscriptions des filles dans le cycle secondaire.
  - Des droits de propriété égaux pour les femmes et les hommes (les transferts monétaires pourraient constituer une solution, mais nous devons lier ces transferts à des interventions de changement des normes sociales pour éviter les réactions négatives).
- La prévalence du mariage des enfants diminue, mais le problème reste répandu et ancré dans les mêmes normes de genre inéquitables. Le mariage des enfants a diverses répercussions : abandon scolaire, grossesse non souhaitée, maternité et travail domestique non rémunéré. Ces facteurs **empêchent les filles de quitter une relation violente, et même lorsqu'elles y parviennent, d'autres risques subsistent.**
- La VEFF et le mariage des enfants peuvent être évités ! Cela nécessite des actions à de multiples niveaux et dans différents secteurs, ainsi que des investissements dans des politiques et des programmes intersectoriels. Voici les caractéristiques de ces politiques et programmes :

- Remédier et prévenir le mariage des enfants et aider les filles mariées avant l'âge de 18 ans à quitter en toute sécurité une relation violente ;
- Investir dans des politiques qui élargissent les possibilités d'éducation, remettent en question les normes de genre préjudiciables et soutiennent les études secondaires des filles ;
- Remettre en question les comportements et les normes discriminatoires et encouragent l'égalité des genres et les droits économiques à tous les niveaux de la société, notamment :
  - L'acceptabilité de la VEFF.
  - Les normes qui perpétuent le mariage des enfants (dans les écoles, la communauté, des groupes communautaires).
  - L'éducation complète à la sexualité.
  - Les droits de propriété et de succession des femmes.
- Soutenir des programmes de prévention qui ont fait leurs preuves et élargir leur portée.
- Investir dans les services de soutien et l'élargissement de leur portée.
- Soutenir les organisations de femmes et les organisations communautaires.
- Investir dans le renforcement des données et des mesures, car il s'agit d'un important outil de plaidoyer.
- Suggestions de pistes de recherche :
  - Mener des analyses au niveau sous-national et identifier les facteurs modifiables.
  - Examiner les mécanismes plus causals (plutôt que relationnels).
  - Effectuer un suivi des trajectoires et mener des recherches longitudinales.
  - Évaluer les interventions au niveau communautaire et l'élargissement contextuel de la portée des interventions qui ont fait leurs preuves.

## Questions et discussions

### **Comment pouvons-nous associer efficacement les filles à l'élaboration de stratégies ?**

Masturah : Il faut entamer le processus de cocréation dès l'étape de conception de l'intervention. Au moyen d'une séance initiale utilisant une approche participative (histoires, créations artistiques), on peut relever certains problèmes et obstacles auxquels les filles sont confrontées, utiliser la créativité des filles et connaître leurs idées quant aux moyens de rendre l'initiative plus accessible. De plus, cela contribue à la création de liens, à l'établissement d'une relation de confiance et à une meilleure compréhension du contexte. Une séance de suivi peut ensuite servir à peaufiner les solutions qui ont été partagées, à adapter le programme et à obtenir le consentement et le soutien des filles envers l'intervention.

### **Quels outils peut-on utiliser pour améliorer la participation des hommes et des garçons ?**

Masturah : Le programme Choix a mobilisé les filles et les garçons ; le programme de SSR des adolescent·e·s a mobilisé les hommes mariés et non mariés. Au niveau interpersonnel, l'intervention a aussi visé les mères et les pères, qui ont pu participer aux conversations. Cela

permet de connaître leur opinion et d'assurer leur participation (voir la section « Ressources » plus bas pour des outils pratiques).

Sushmita : La mobilisation des hommes et des garçons est importante. Les groupes de femmes constituaient le point d'ancrage et c'est à travers ces groupes que les hommes ont été mobilisés, y compris les maris (au niveau familial), les leaders communautaires et les représentants du gouvernement. Ces femmes n'avaient pas besoin d'obtenir des informations, mais des compétences de communication et la confiance nécessaire pour faire valoir leur point de vue. En développant ces compétences, elles ont amélioré leur leadership.

### **Commentaire concernant l'élargissement de la portée des programmes et leur reproduction dans d'autres contextes, compte tenu du fait que les normes sociales sont différentes d'un contexte à l'autre**

Sushmita : Nous devons savoir quelles sont ces différences. La simple reproduction, c'est du « copier-coller » ; **mais élargir la portée, cela signifie constamment évaluer les normes sociales**, même au microniveau, pour veiller à l'actualisation constante de notre contenu et de nos voies de communication.

### **Évaluation de la capacité d'action**

Sushmita : Le projet a débuté en 2019, puis a été frappé par la pandémie de COVID-19. Il fallait examiner les souhaits des filles à ce moment, leur situation dans ce contexte, et les différences quant aux obstacles qu'elles percevaient. Il est possible d'utiliser le modèle « pouvoir-agir-résister ».

### **La violence au cours d'une vie et la violence au cours de la dernière année doit être relativement semblable en ce qui concerne les adolescentes. Avez-vous un commentaire à cet égard ?**

LynnMarie : L'exposition à la violence au cours d'une vie représente une période relativement plus courte pour les adolescentes, mais si l'on examine le risque/rapport relatif entre les deux, le lien est aussi fort qu'il le paraît sur le tableau.

### **Possédez-vous des données sur la façon dont le mariage des enfants influence le renforcement du capital social dans les familles des filles et des adolescentes ?**

LynnMarie : Cette question représente un nouvel axe de travail que nous examinerons au cours des prochaines années. Les facteurs contextuels et les facteurs au niveau macro jouent un rôle important, et ceux qui sous-tendent le mariage des enfants sont semblables aux facteurs de la violence conjugale. Ce sont tous des indicateurs des inégalités de genre. Cela dit, il est important d'examiner quelles pourraient être les similitudes pour élaborer des politiques et des interventions globales *qui ciblent aussi* une question en particulier.

### **Une approche intersectorielle pour la SDR et l'ECS : étude de cas d'une intervention réussie au Népal**

Venkatraman Chandra-Mouli : Il est bien de célébrer les réussites au niveau national de pays comme le Népal, qui est petit et connaît des difficultés économiques et politiques. Le taux de mariages d'enfants au Népal est passé de 40 % en 2001 à 21 % en 2022 ; et les taux de fécondité

des adolescentes sont passés de 110 naissances pour 1 000 adolescentes à 71 naissances pour 1 000 adolescentes. Ceci est dû au travail intersectoriel, qui a entraîné une hausse notable de la durée médiane de scolarisation et de la fréquentation scolaire au niveau secondaire, ainsi qu'une diminution de l'analphabétisme au niveau national, des taux de mariages d'enfants et des taux de fécondité des adolescentes. Le Népal est l'un des rares pays d'Asie du Sud possédant un programme national d'éducation complète à la sexualité (et les autorités ne craignent pas de l'appeler ainsi), où l'avortement médical est disponible à quiconque en fait la demande et où toute personne sexuellement active peut avoir accès à des moyens de contraception. Une approche intersectionnelle qui remédie à la SDR des adolescentes de manière holistique peut donner des résultats positifs.

## Le point sur la recherche

**Outil de suivi de la recherche du CRANK :** Nous vous invitons à faire connaître vos recherches (récentes, actuelles) au moyen de cet [outil de suivi en ligne](#). Il nous aide à coordonner la recherche et à éviter les chevauchements.

**Ramya Subrahmanian** (UNICEF Innocenti), Accélérer l'action fondée sur des données probantes pour mettre fin au mariage des enfants – imaginer la voie à suivre :

- Initiative conjointe de : CRANK, *Filles, Pas Epouses*, Programme mondial UNFPA-UNICEF visant à mettre fin au mariage d'enfants, UNICEF Innocenti et l'OMS.
- Dans le contexte des ODD de 2030 – nous ne sommes pas en voie d'atteindre les objectifs et devons songer à accélérer les progrès. Nous devons nous appuyer sur les données probantes dans toute la mesure possible.
- Il faut effectuer un retour en arrière, un exercice qui a été réalisé en 2019 : nous avons fait le point sur les recherches, ce qui nous a permis d'identifier les grandes priorités, notamment la nécessité d'étudier plus en profondeur les interventions, les solutions et les stratégies efficaces d'accélération, d'accroissement de la portée, etc.
- Cinq objectifs :
  - **Effectuer un bilan** – Nous devons recenser l'avancement de nos connaissances dans différentes situations géographiques et secteurs, les questions posées et les réponses trouvées. Ce bilan doit comprendre des recherches de grande qualité ayant fait l'objet d'une publication, ainsi que d'autres formes de connaissances.
  - **Favoriser l'utilisation pratique des données probantes** – Nous devons utiliser de manière plus efficace les données que nous possédons déjà pour accélérer l'action dans différents contextes.
  - **Établir les priorités du niveau local au niveau mondial** – Nous devons songer aux lacunes, aux priorités dans différents contextes et aux cibles d'investissement en recherche, et éviter les chevauchements (d'où la première étape de bilan).
  - **Favoriser l'échange d'information** – La réussite dans ce domaine dépendra de la collaboration entre les chercheurs et les responsables politiques et programmatiques. Nous devons mettre en place un processus qui prévoit et améliore l'échange d'information

entre ces différentes parties prenantes, notamment parce que diverses connaissances résident dans divers domaines, afin de pouvoir les utiliser de façon optimale.

- **Renforcer la clarté et le consensus** en ce qui concerne les aspects où nous avons été efficaces et ceux où des obstacles subsistent, et pour comprendre collectivement les enseignements à tirer des données.
- Principes directeurs :
  - **Garantir un processus inclusif et participatif** caractérisé par une mobilisation stratégique, équitable et véritable de toutes les parties prenantes (adolescentes, chercheur-se-s, responsables politiques, etc.).
  - **Créer des partenariats équitables** en mettant l'accent sur le leadership du Sud et en remédiant de manière proactive aux inégalités dans l'économie des savoirs.
  - **Se concentrer sur l'accélération de l'action** (prévention et réponse) en mettant l'accent sur les régions, les contextes et les groupes pour lesquels nous avons le moins de données sur ce qui fonctionne.
  - **Faire preuve de pragmatisme et renforcer les synergies**, notamment en tirant parti des recherches, des réseaux et des opportunités qui existent déjà.
- Stratégie :
  - **Dresser le bilan des données disponibles**, relever les lacunes et planifier les recherches futures.
  - **Identifier les priorités de collecte de données** qui auront des effets catalyseurs et multiples à l'appui de la fin du mariage des enfants grâce à la mobilisation (inclusive, participative) de parties prenantes. Merci de votre contribution !
  - **Renforcer la mobilisation aux niveaux régional et national** afin de traduire les données en stratégies et actions.
- Procédure suggérée :
  1. **Lancer des consultations** : lors du Forum SVRI en octobre 2024.
  2. **Identifier les priorités** : enquête mondiale, état des lieux.
  3. **Mobilisation aux niveaux régional et national** : externalisation ouverte, production de données propres à une région ou à un pays et programme pour l'application pratique des données probantes.
  4. **Renouveler les priorités et les programmes pour traduire les données en action** : lancement d'un programme de collecte de données probantes (par externalisation ouverte et rigoureuse).
- Commentaire de Sushmita sur la mobilisation locale : la langue ne devrait pas faire obstacle à notre connaissance des nuances locales de ce qui fonctionne et ne fonctionne pas (cela devrait constituer un objectif précis, comme il existe des lacunes sur ce point).

**LynneMarie et Chandra – Lancement des lignes directrices de l’OMS sur la prévention des grossesses adolescentes et de leurs conséquences en matière de santé reproductive, qui abordera la question du mariage des enfants et de la SDSR.**

- Ces lignes directrices, une actualisation du document de 2012, seront publiées en janvier 2025.
- Elles comprendront des données tirées d’essais sur des échantillons aléatoires pour déterminer ce qui fonctionne et ce qui pourrait ne pas fonctionner. Elles abordent également la question de la prévention du mariage des enfants et de la satisfaction des besoins des filles/adolescentes mariées avant l’âge de 18 ans.

**Lorena Vitola Castaño – « Justice de genre : un modèle d’innovation juridique et politique pour la prévention des violations des droits humains et de la violence basée sur le genre, avec un accent sur les mariages et unions d’enfants, précoces et forcés (MUEPF) et sur les formes connexes d’esclavage moderne visant les filles et les femmes en Amérique latine ».**

- **Questions de recherche** : comment peut-on prévenir les violations des droits humains et la VBG en Amérique latine (qui sont exacerbées par les MUEPF et par les formes connexes d’esclavage contemporain visant les filles et les femmes) du point de vue de la justice et des politiques publiques comparées, au moyen d’une approche tenant compte de l’égalité des genres ?
- **Objectif global** : analyser les violations des droits humains et la VBG causées par les MUEPF et ses liens avec l’esclavage moderne des filles et des femmes, en vue de proposer de nouvelles solutions de prévention sur le plan juridique et des politiques publiques. D’après une étude comparative du Brésil, du Chili, de Colombie, du Salvador et du Mexique.

### **Quelques observations finales des intervenantes**

Masturah : Le CRANK est un espace de partage de connaissances. Il peut nous aider à utiliser des approches multisectorielles et à tirer des enseignements d’autres contextes de manière à renforcer nos propres programmes. Nous devons également utiliser un langage positif dans notre travail.

Sushmita : Puisque nous savons que les interventions visant à changer les normes doivent être multisectorielles, multidimensionnelles et multiniveaux, j’appelle les bailleurs de fonds à investir dans des approches exhaustives et holistiques qui respectent le modèle socioécologique.

LynnMarie : Investissez, investissez, investissez ! À tous les niveaux, dans tous les secteurs. Investissez dans les méthodes éprouvées, dans la volonté politique, dans les organisations communautaires – notamment celles dirigées par des femmes et des filles – et dans des recherches et des données solides qui peuvent ensuite appuyer des interventions.

### **Ressources**

- [Outil de suivi de la recherche](#) et [formulaire pour la soumission d’une recherche](#) du CRANK.
- Ressources du programme [Choix, Voix, Promesses](#) de Save the Children
- Outil d’exploration des normes sociales ([SNET](#)).
- Pact, [Applied Political Economy Analysis: A tool for analysing local systems](#), 2014.

- Pact, LINKAGES Integrated Technical Organisational Capacity Assessment ([ITOCA](#)) and action planning facilitator's guide, 2016.
- L. Sardinha, I. Yüksel-Kaptanoğlu, M. Maheu-Giroux et C. García-Moreno, [Intimate partners violence against adolescent girls: Regional and national prevalence estimates and associated country-level factors](#), 2024.
- PCI India, [Umang: A norm-shifting & empowerment-focused model](#).
- V. Chandra-Mouli, M. Puri, A. Tamang, A. Nepal et S. Kolakshyapati, [Are the calls to transform girls' lives just empty talk? The case of Nepal](#), 2024.
- Filles, Pas Epouses, [Strategies to end child marriage in the Horn of Africa: Literature review](#), rédigé par C. Brown, S. Ndirangu, Lia Mumo, R. Kahsay, N. Nthamburi et J. Casey, 2024.
- Filles, Pas Epouses, [Le mariage des enfants dans les situations de conflit et de crise : données et pratiques](#), rédigé par A. Harrison, J. Casey et E. Sadd, 2024.
- CRANK, [Pleins feux sur la recherche : Interventions éducatives pour remédier au mariage des enfants et soutenir les filles mariées](#).
- CRANK, [Pleins feux sur la recherche : Les interventions d'autonomisation économique et le mariage des enfants](#).
- CRANK, 2024, [État des savoirs et suite des choses : Tracer la voie à suivre pour remédier aux conséquences du mariage des enfants sur la santé mentale](#).